



# ACCUEILS PERISCOLAIRES

## AIDE AUX DEVOIRS

Aider des enfants à faire leurs devoirs!

Qui dit enfant, dit école. Qui dit école, dit élève. Qui dit élève dit... devoirs !

Aider un enfant à apprendre sa poésie, à faire sa lecture ou à retenir ses tables de multiplications, ça vous tente ! C'est une mission extrêmement utile, que les parents qui travaillent ne sont pas toujours disponibles pour effectuer.

Au-delà de l'aide aux devoirs, cette mission permettra un temps d'échange et la création d'un lien de confiance entre l'enfant et le bénévole. Il ne s'agit pas de se substituer à l'élève mais bien de l'amener à faire par lui-même.

### Contenu

- Accueillir l'enfant en prenant le temps d'échanger avec lui sur le déroulement de sa journée. Ce qu'il a fait, retenu, ce qui l'a marqué, interrogé, interpellé, etc.
- Consacrer quelques minutes dans le déroulement de la séance, à la lecture du cahier de texte.
- A partir de ce dernier, prendre le temps de prioriser les objectifs selon les besoins de l'enfant et les recommandations des enseignants.
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie : compréhension de l'énoncé, échange et intégration des leçons.
  - Retour sur le déroulé et le vécu de la séance.

### Organisation

L'aide aux devoirs se réalise au sein de l'accueil périscolaire de fin septembre à juin.

Elle a lieu les lundis et jeudis de 17 heures à 18 heures.

Elle est proposée, dans un premier temps, aux enfants repérés par les enseignants, puis sur le souhait des familles et enfin sur la base de volontariat des enfants.

Le rôle du bénévole n'est pas de se substituer aux familles en réalisant l'intégralité des devoirs avec l'enfant mais de l'accompagner vers une méthodologie de travail.

Il est préconisé un temps de 20 minutes par enfant afin de pouvoir en aider un maximum.



## FICHE RENSEIGNEMENTS BÉNÉVOLES

### **AIDES AUX DEVOIRS 2020/2021**

**NOM:**

**PRÉNOM:**



**ADRESSE:**



**TEL FIXE:**



**TEL PORTABLE:**



**MAIL:**

➤ **COORDONNÉES PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE :**

➤ **JOURS DE DISPONIBILITÉS :**  LUNDI  JEUDI

➤ **PRÉFÉRENCE CLASSE :**  CP  CE  CM  INDIFFÉRENT

***Merci de bien vouloir nous fournir l'extrait de casier judiciaire n°3  
(Envoyez le formulaire cerfa n°10071\*14 au Casier judiciaire national par courrier  
ou sur [www.casier-judiciaire.justice.gouv.fr](http://www.casier-judiciaire.justice.gouv.fr))***